

Aéroport p7

G. Frêche rêve de faire passer Montpellier de 1,5 à 10 millions de passagers

Médias p8

« La presse n'est pas "libre" du tout. » Entretien avec Catherine Labrousse (UDF)

Alternatives p4

L'économie solidaire aide les rejetés du système bancaire

l'Accroche ^{2€}

Le journal indépendant de Montpellier

N° 13 - 16 octobre 2006 - 2 € - Mensuel ou presque - www.laccroche.info

3^e CIRCONSCRIPTION

J.-P. GRAND SOUTIENT SCHÖNBERG



Le député-maire de Castelnaud-le-Lez a interpellé, avec 51 députés UMP, le PDG de France Télévisions. Cette action fait suite au retrait de l'épouse du ministre Borloo du journal télévisé de France 2 durant la campagne présidentielle. Les élus ont qualifié cette suspension de « délit d'opinion inacceptable » (page 10).

FAITES VOTRE MARCHÉ

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tél :
Courriel :
Boîte aux lettres accessible de l'extérieur ? (O/N)

Sinon, code ou consignes d'accès :

Quelle que soit votre motivation, *l'Accroche* vous propose un **abonnement** adapté. (Le prix fixe est de 20 €, les sommes versées au-delà constituent un soutien à l'association). **Pour 10 numéros :**

Normal : 20 € Motivé : 50 € Combat : 200 €
Soutien : 30 € Militant : 100 € Guerre : 999 €

Abonnement à compter du n° :

- Abonnement double : je reçois 2 numéros et je fais découvrir *l'Accroche* à un proche (35 €)
- Je soutiens *l'Accroche* et aide à sa diffusion. Je commande **10 exemplaires de ce numéro** (15 €)
- Je commande un ou plusieurs **ancien(s) numéro(s)** au prix de 2 € par numéro (indiquer le(s)quel(s), de 1 à 12) :

Chèque à l'ordre de *l'Accroche* à retourner à *l'Accroche*

6, rue de Substantion
34000 Montpellier



De retour au conseil municipal



NOUVEAU QUARTIER SAINT ROCH...

un nouveau multiplexe



l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
08 75 22 88 99
www.lacroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Accrocheurs-euses :

Directeur de la publication : Jacques-Olivier Teyssier
Dessins : Aurel, Bauer, Fabcaro, Gab, Gaston, Lasserpe
Rédacteurs-rices : Laetitia Laurens, Christel
Lescrainier, J.-O. T.
Maquette : J.-O. T.
Corrections : Fanch, Vladimir Pol

Contacts :

Rédaction : redaction@lacroche.info
Dessins : dessins@lacroche.info
Diffusion : diffusion@lacroche.info

Impression sur papier recyclé :

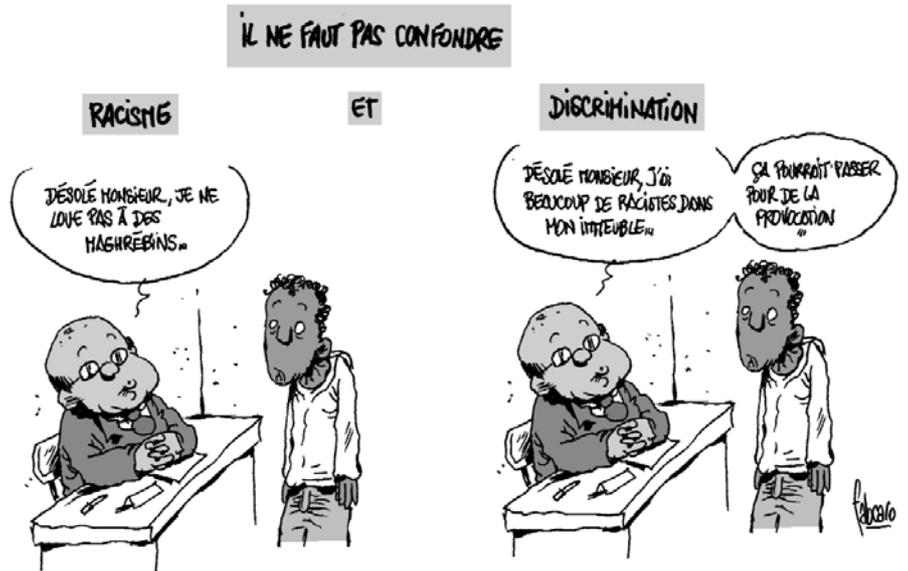
Stylograf - 34bis, rue de l'Université - 34000 Montpellier
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire : 0906 G 87256
ISSN 1774-8194

Georges Frêche et la police

L'Accroche a retrouvé, dans ses déjà nombreuses archives, les propos qu'avait tenus Georges Frêche en conseil d'agglomération le 30 novembre 2005. Ils complètent ceux tenus par le président de l'agglomération lors de l'inauguration de la mosquée de La Paillade le 4 novembre et qui lui ont valu une mise en examen pour « diffamation envers une administration publique ».

Le 30 novembre, Georges Frêche indique avoir reçu une lettre du syndicat de policiers Alliance qui le prie de demander pardon. Il poursuit : « Je confirme et je dis qu'ici ou là... Les unités spéciales de la police se déplacent en civil et elles ne font pas partie des autres unités... Je dis que des provocations ont été faites partout. Un jour, j'en apporterai la preuve. En mai 68, les ¾ des incendies ont été faits par la police et ça n'a été publié que 7 ans après. (...) Non seulement je ne demande pas pardon à Alliance et à leur petit patron, M. Sarkozy, mais en plus, je maintiens qu'une grande partie des provocations ont été faites par des unités spéciales de la police. Par des unités spéciales ! Et la démonstration en sera faite un jour ! Quand je vois l'attitude des franco-musulmans de Montpellier, je les salue. (...) On a essayé de provoquer les Montpelliérains. Ils n'ont pas cédé à la provocation. On a essayé d'incendier quelques voitures. C'est Tahri (président du Conseil régional du culte musulmans, ndlr) et ses amis qui se sont baladés le soir pour empêcher les jeunes de mettre le feu aux voitures. Et on a piqué des tas de jeunes avec des cocktails Molotov dans les mains, des jeunes de 11 ans qui ne savaient pas les fabriquer. Et qui les a fabriqués ces cocktails ? Et qui les a mis dans leurs mains ? On le saura un jour. Je dis que c'est là-dessus que Sarkozy veut se faire élire. Dans les 18 mois qui viennent, il va multiplier les provocations pour affoler les Français. Il va essayer de se faire élire sur l'affolement. Heureusement que la gauche s'est ressaisie. (...) Ce qu'ils veulent, c'est que la gauche défende les émeutiers. Et si la gauche défend les émeutiers, elle sera battue aux élections de 2007. C'est évident. Et c'est la stratégie de Sarkozy et aussi de Villepin parce que Villepin, même s'il l'ouvre moins que Sarkozy, c'est un ancien des services spéciaux. Et c'est un spécialiste de la provocation. » ■

Discrimination



“Je ne suis pas raciste”

L'association SOS Racisme lutte depuis suffisamment longtemps contre les problèmes de discrimination pour savoir à quel point ils sont difficiles à caractériser. Le 12 septembre dernier, le tribunal de Montpellier relaxait totalement, dans une affaire de discrimination au logement, le gérant de la société immobilière Montcel. Alors que les faits étaient caractérisés, nombreux sont ceux qui se sont étonnés d'une telle décision. En effet, la location d'un appartement avait été refusée au plaignant car « le cautionnaire doit être de nationalité française ». Ces mots, écrits noir sur blanc, sont condamnés par l'article 225-1 et 225-2 du code pénal. Lors du procès, la confusion a été constante entre racisme et discrimination, ce que reconnaissent SOS Racisme ainsi que maître Sako, avocat du plaignant et de l'association.

« Sémantique »

Pourtant, ces deux notions ne vont pas de paire. Très vite, le gérant explique que sa femme est libanaise et que son associé est d'origine maghrébine. « Je ne suis pas raciste », déclare-t-il. Comme si, ne pas être raciste, disculpait du même coup d'actes discriminatoires. « C'est vrai qu'on aurait pu donner plus d'explications sur la sémantique », dit l'avocat, mais, pour lui, « ça n'aurait rien

changé, vu le temps qu'ils ont passé pour rendre le jugement ». Pourtant, ce qui était jugé ce jour-là, ce n'était pas un acte raciste, mais une pratique discriminatoire. C'est bien là-dessus que portait l'attaque de Samuel Thomas, vice-président de SOS Racisme, quand il s'est exprimé devant le tribunal : « C'est la révélation d'une méthode de discrimination au logement. C'est un classique. »

« Grosse maladresse »

Les recherches sur le sujet ont souvent montré la complexité des mécanismes discriminatoires. Ainsi, on peut même discriminer sans en être conscient, participant à un processus généralisé. Ce qui permet, par exemple, au gérant de dire que sa secrétaire a commis une « grosse maladresse », en d'autres termes, une erreur involontaire. C'est apparemment cette version des faits qu'a retenue le tribunal, justifiant son jugement par le fait que « l'intention délictueuse était insuffisamment caractérisée ». Un long chemin reste à faire aux victimes pour faire comprendre que ces « grosses malades » sont suffisamment graves pour provoquer ce qu'explique le psychanalyste Fethi Benslama, « une forme d'extermination sociale ». ■

Christel Lescrainier

Aider les rejetés du système bancaire

Prendre en compte l'humain et son environnement avant le profit, c'est la définition la plus simple de cette alternative aux mécanismes dominants. Peu connue, elle existe aussi à Montpellier. Elle permet la création d'entreprises tout en offrant à des épargnants la possibilité de « *toucher les murs* » de la structure financée.

A l'approche des échéances électorales, un « pôle de résistance à l'individualisme marchand qui mine la société » cherche à « braquer les projecteurs sur ce vaste "tiers-secteur" » en publiant un manifeste de l'économie solidaire. Ce texte, paru dans le journal *Le Monde* du 22 septembre, appelle à

« recréer un triangle vertueux entre l'emploi, la cohésion sociale et la démocratie » et fait dix propositions (1). Une initiative qui trouve aussi sa source dans « un ras le bol et un dégoût envers notre évolution », explique Emmanuel Kasperski, directeur de l'Airdie (2) à Montpellier. « On sent tous autour de nous des difficultés sociales grandissantes. Il y a une précarisation

de plus en plus grande de la population. On fonctionne dans un système aberrant qui défend avant tout l'argent plutôt que l'individu, or je crois qu'on est tous d'accord pour dire que l'argent est au service du bonheur de l'individu. » Aujourd'hui, on mesure l'efficacité d'une entreprise au travers de son bilan financier. Dans une entreprise solidaire, il faut être capable d'évaluer aussi son bilan social : « Qu'est-ce que cette entreprise apporte à notre société ? C'est mesuré nulle part. » Et bientôt son bilan environnemental ?

rentable pour la collectivité : « Un allocataire du RMI coûte au département 6 000 euros par an, la démarche Airdie coûte à peu près 1 000 euros par emploi créé. »

Réinsertion

L'humanisme qui sous-tend cette alternative économique attire et mobilise de plus en plus de consommateurs. D'après un sondage, publié le 20 septembre dernier par Finansol (3), le label de l'épargne solidaire, celle-ci est en progression de 54 % par rapport à 2004. Ce que confirme Ivan Chaleil, chargé de crédit à la Nef (Nouvelle économie fraternelle), coopérative de finance solidaire : « Il y a une prise de conscience sociale et environnementale. On est passé de 6 000 sociétaires en 2002 à 15 000 en 2005. »

La plupart des grandes associations de la société civile sont financées par l'épargne solidaire. Pour Benoît Germain, président d'Habitat et humanisme Hérault, c'est « partager un peu de ce qu'on a avec des gens qui sont en rupture de société ». L'association humanitaire aide à la réinsertion des familles par l'habitat, le fondement « c'est la primauté de la personne humaine », affirme son pré-

TROUVER UNE BANQUE SOLIDAIRE, FRATERNELLE...

AUSSI DUR QUE DE TRANSFORMER UN BANQUIER EN PHILANTHROPE



Elle a ouvert son cabinet d'esthétique

Leila a 33 ans, elle élève seule sa fille. Durant huit ans, elle a multiplié les CDD, les petits boulots au noir et pendant cinq ans et fait bouillir la marmite avec 540 euros par mois : « Au sein d'un groupe, quand tu dis que tu es au RMI, tu ne vaux rien parce que tu profites du système », explique-t-elle. Pourtant, des projets, elle en a plein la tête. Mais ses poches sont vides. Depuis un an, tout est allé très vite : « J'ai eu les bonnes personnes en face, celles qui peuvent te filer les bons tuyaux. » Leila ouvre son cabinet d'esthétique et se met à son compte. Elle a pu bénéficier des aides à la création ou à la reprise d'entreprise réservées à des personnes en difficulté d'accès bancaire et en situation d'exclusion professionnelle. « J'ai réalisé un rêve que je croyais réservé à une certaine classe sociale. »

Dans un département où le taux d'allocataires du RMI est le plus fort de France, l'Airdie (Association interdépartementale et régionale pour le développement de l'insertion par l'économie) ne finance que des dos-

siers qui ne pourraient pas être acceptés par le secteur bancaire. « Deux personnes sur trois que nous finançons, sont allocataires d'un minima social (ASS, API, RMI) », explique le directeur de l'Airdie, Emmanuel Kasperski. Sans de tels dispositifs financiers, ces entreprises individuelles ne verraient pas le jour : « Quand tu n'as pas l'habitude de jongler avec des sommes pareilles, tu te dis : "Qui va me suivre ?" » Elles sont créées par des personnes qui elles-mêmes se prennent en main, non pas avec l'objectif premier de gagner beaucoup d'argent, mais de se redonner à elles-mêmes un travail. « Ce qu'ils attendent, c'est que tu t'impliques », explique Leila. Ce que permet ce dispositif d'aide, c'est bien plus qu'un retour à une activité salariée, c'est une reconnaissance sociale : « J'ai retrouvé une dignité, un statut social, je ne redoute plus la question : "Qu'est-ce que tu fais dans la vie ?" »



témoigne Leila. Chaque matin, quand elle ouvre la porte de sa petite entreprise, « c'est une journée de gagnée ». ■

Recueillis par C.L.

sident. L'association loge deux cents personnes à Montpellier, dans soixante-dix logements. Une majorité de ces logements sont en sous-location (les loyers sont en moyenne 30 % en dessous des prix du marché). Dix-sept logements appartiennent à une société foncière financée par des actionnaires solidaires.

Les banques récupèrent

Acteur incontournable des finances solidaires, la Nef est présente depuis longtemps sur l'Hérault. Elle compte 420 sociétaires dans le département où elle a financé six projets en 2005. L'étude des dossiers se fait au cas par cas : « On ne va pas financer un particulier qui veut rembourser son crédit immobilier et qui travaille dans l'industrie de la pétrochimie », explique Ivan Chaleil. « On crée du lien social par l'argent avec le moins d'intermédiaires possibles. Vous pouvez aller à côté de chez vous et toucher les murs de la boutique que vous avez financée. » Ainsi deux magasins biologiques ont vu le jour récemment au Crès et à Mèze.

L'épargne solidaire propose différents produits qui sont loin d'être égaux. Pour recevoir le label Finansol, l'épargne doit remplir à la fois des critères de solidarité ainsi qu'un critère de transparence et d'information des épargnants. Le label considère qu'un produit est solidaire à partir du moment où

10 % seulement sont investis dans une entreprise dite socialement responsable. Les banques, soucieuses de s'acheter une image, récupèrent ce pan de la finance solidaire.

Difficile de lutter contre les établissements bancaires et la concurrence est rude, selon Ivan Chaleil : « Ils peuvent proposer des taux très bas, ils s'en fichent de faire de l'argent sur ce type de prêt, ce qui les intéresse, c'est que vous ayez vos comptes et assurances chez eux. Ils gagnent sur le court terme. » Martine Viguié, ancienne gérante montpelliéraine de la première Cigale (Club d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) au féminin de France, explique : « L'économie solidaire s'intéresse au moyen terme plutôt qu'au court terme. C'est-à-dire à ce que ça va apporter sur l'aspect environnement humain ou écologique. S'il n'y avait pas autant d'attente à court terme, l'économie aurait de l'éthique et du social. Car, quand on regarde à court terme, on s'en fiche pas mal du dégraissage. On a le nez sur son portefeuille. » ■

C.L.

(1) Le texte intégral du Manifeste et la liste complète des signataires peuvent être consultés sur le site www.sinvestir.org.

(2) Airdie: Association interdépartementale et régionale pour le développement de l'insertion par l'économie. L'Airdie, qui ne vit que de subventions, a permis le financement en 2005 de 460 entreprises de moins de 2 salariés.

(3) www.finansol.org

Pratique

Regroupés sous le terme générique « épargne solidaire », le souscripteur a le choix entre les produits de partage et l'investissement solidaire. Leur finalité est assez semblable : l'épargnant renonce à une partie des revenus générés pour participer au financement, dans une orientation de développement durable, d'une action sociale ou humanitaire. Les organismes proposant ce type d'épargne sont, soit des banques et assurances, soit des institutions financières solidaires (associations, fondations, sociétés de capital risque, sociétés financières, clubs d'investisseurs, sociétés foncières, etc., voir-ci contre). Aucune banque ne propose des actions solidaires non cotées en bourse. Seules les actions prises dans le capital de structures solidaires sont 100% solidaires, mais leur rendement est faible. ■

Le site du label de l'épargne solidaire propose des fiches explicatives précises de tous les produits : www.finansol.org

Georges Frêche voit des avions partout

Le président de région veut passer de 1,4 million de passagers sur Montpellier à 5 ou 10 millions. Il a expliqué comment, à l'occasion de la rentrée économique de la Chambre de commerce et d'industrie, le 26 septembre.

Bonne nouvelle : « On a un foncier de disponible de près de 500 ha, ce qui veut dire que, là, on peut se développer et construire. Le président de région a parfaitement raison en disant qu'on peut aller à 5 ou 10 millions de passagers. » Michel Fromont, le président de l'aéroport de Montpellier, conforte Georges Frêche, si c'était encore nécessaire, dans sa vision à 15 ans du développement de l'infrastructure. Il faut dire que ces propos n'ont pas été tenus devant un parterre d'écologistes mais salle Rabelais, à l'occasion de la rentrée économique de la Chambre de commerce et d'industrie, le 26 septembre. Les deux intervenants de la table ronde dédiée à « l'avenir de l'aéroport de Montpellier Méditerranée », étaient donc en terrain conquis.

Super VRP

Mais avant la vision, il y a eu le diagnostic du président de région qui s'énerma tout rouge : « C'est un petit aéroport. Qu'est-ce que c'est que 1,4 million de voyageurs ? Alors qu'il y en a 20 millions à Barcelone, 15 millions à Marseille, 12 millions à Lyon, 11 millions à Toulouse. Nous, on est un petit aéroport de merde à l'heure actuelle, voilà la vérité que personne ne veut voir. » Bien sûr, Georges Frêche dit attendre que l'état lui confie « les rênes » de l'infrastructure montpelliéraine et qu'« on en reparlera dans deux ans », soit après les élections. Mais, pour l'instant, l' élu a

quand même des idées et prend des mesures : « Nous venons de voter une subvention à la région pour développer les premiers "Low-cost" de Ryanair sur Montpellier. Donc la pompe est amorcée. Et j'espère qu'il y aura d'autres compagnies qui viendront. Ça, c'est une affaire qui est réglée. Parce qu'avant, ça ne se faisait pas : la région était libérale et n'aidait pas l'aéroport. Nous, on l'aide parce qu'on essaie d'être cohérents. En plus, c'est à l'aise parce qu'il n'y a pas de gros investissements à faire, il (l'aéroport, ndlr) va bien jusqu'à 2,5 millions (de passagers). »



Et puis il y a le problème d'Air France qui « boycotte Montpellier ». Alors Frêche, le super VRP, a des « touches » avec Lufthansa pour « faire de Montpellier la liaison entre le nord de l'Europe, la Scandinavie, l'Allemagne et l'Amérique latine ». Et aussi « une ou deux touches » avec des

compagnies américaines desservant notamment la Turquie, qui « plutôt que de venir à Paris », devraient mettre « leur arrêt à Montpellier ». Car selon le président de région, les aéroports de Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Nice ne peuvent pas se développer. Reste donc Montpellier. Surtout qu'avec le foncier disponible, « on peut faire une deuxième piste ». Bref, de quoi vraiment faire de l'agglomération, « une des métropoles les plus vertes d'Europe », comme le claironnait l' élu le 1^{er} février.

Navette Perpignan-Madrid

Et Perpignan ? « À vau-l'eau. » Mais Georges Frêche a une solution : il veut concurrencer Barcelone. « Parce que, vous savez, les Espagnols, ils n'aiment pas beaucoup les Catalans. Tous les Andalous du sud de la France... On pourrait faire une liaison aérienne en "bus" toutes les heures Perpignan-Madrid pour prendre le réseau d'Ibèria vers l'Espagne, le Portugal, l'Amérique centrale et latine. Là, il y a un vrai débouché. Ensuite, on pourrait relier Perpignan à Lyon, Milan, Genève pour rassembler des gens qui viendraient prendre à Perpignan la navette sur Madrid et à Madrid les avions sur l'Amérique du sud. Est-ce que c'est jouable ? Je n'en suis pas sûr. Si ça, ça ne marche pas, il n'y a pas d'avenir pour l'aéroport de Perpignan. Mais j'espère que ça marchera. » Sûrement que les riverains et les militants écologistes l'espèrent aussi. ■

Jacques-Olivier Teyssier

Georges Frêche et le nucléaire

Ce n'était décidément pas une rentrée écologique pour le président de région le 26 septembre. Voici ce qu'il a déclaré lors de la rentrée économique de la CCI : « Sur la vallée du Rhône, il va falloir qu'on récupère 10 000 emplois sur les 40 000 que va créer ITER. Il ne faut pas laisser tous les emplois à Marseille et Aix-en-Provence. (...) Je vais faire une zone d'activité sur Beaucaire. Avec Marcoule qui est chez nous, c'est notre force. Alors là, je fais de la peine aux Verts, mais il faut bien que je leur fasse de la peine sur quelque chose, on peut pas être d'accord sur tout, on est d'accord à 90 %. Il y aura Marcoule comme poire pour la soif. »

Georges Frêche faisait sans doute référence au projet Trimatec (« Un Pôle de Compétitivité Inter-régional au service des technologies innovantes issues du nucléaire pour un développement durable (sic) dans le Gard rhodanien », selon le site du projet). Et effectivement, les Verts du Gard dénonçaient déjà, dans un communiqué (29/04/06), le vote par la région d'« une délibération créant un "parc régional d'activités économiques" visant à accueillir des projets issus du CEA et du programme ITER dans le cadre du "Pôle de compétitivité TRIMATEC" ». Les écologistes qualifiaient ce vote de « nouvelle provocation » de Georges Frêche et s'interrogeaient « sur la capacité de leurs partenaires socialistes à respecter leurs engagements une fois élus » alors que « l'accord programmatique passé dans le cadre de la liste "Union toute !" en 2004 prévoyait explicitement le refus de "toute subvention sous quelque forme que ce soit à la filière nucléaire" ». De quoi « faire de la peine », effectivement. ■

Textes : J.-O. T

Les Verts vont-ils quitter les majorités frêchistes ?

L'état se resserre autour des élus Verts de l'agglomération et de la région. C'est vrai qu'il ne s'était pas passé grand chose depuis le vote, en mars, d'une motion par le conseil national interrégional (CNIR) du parti écologiste. Le texte voté à 70 % faisait suite aux propos de Georges Frêche qui a qualifié de « sous-hommes » un groupe de harkis le 11 février à Montpellier, sorte de goutte d'eau qui a fait déborder le vase (l'Accroche n°10). La motion demandait aux élus Verts de « suspendre leur participation » aux majorités présidées par Georges Frêche avant fin avril. L'élection du candidat à la candida-

ture et les vacances passées, le CNIR s'est à nouveau penché sur le sujet, a revoté la motion mi-septembre et une lettre datée du 21 septembre a été envoyée aux élus concernés par le collège exécutif du parti. Il leur est demandé de « confirmer, d'ici le 10 octobre, la suspension de sa participation à la majorité par une déclaration publique. À tout le moins, une abstention de votre part lors du vote du budget permettrait de concrétiser sans ambiguïté votre suspension de cette majorité. » Et donc ? Rien. Pire, Maryse Arditi, présidente du groupe des Verts à la région et Jean-Louis Roumégas, chef de file des Verts

à la mairie, refuse de communiquer sur le sujet. En interne, ce n'est pas mieux : Maryse Ruban, conseillère d'agglomération, nous déclarait le 11 octobre : « Je voudrais qu'on puisse en parler avec Jean-Louis Roumégas. Or, c'est le black-out, personne n'en parle à la mairie. » Peut-être la situation va-t-elle se clarifier d'ici les votes des budgets qui devraient intervenir courant décembre. Mais quelle que soit l'issue (sortie des majorités, exclusion des récalcitrants ou reniement par le parti de la motion), elle devrait laisser des traces. À moins qu'une quatrième voie ne soit trouvée. ■

Sacs plastiques : peste ou choléra ?

Les élus Verts sont-ils devenus fous ? Vendredi 13 octobre, au cœur du marché en plein air de la Comédie, l'agglomération organise une opération de communication. Il s'agit, pour remplacer les sacs plastiques traditionnels, de distribuer des « sacs bio ». « Bio », comme indiqué dans le dossier de presse et sur les sacs eux-mêmes. Mais il faut lire le petit astérisque ajouté après « bio » : il ne s'agit pas, en effet, de sacs biodégradables mais « biofragmentables ». Pour les premiers, pas de problème : ils sont assimilés par le milieu naturel. Pour les seconds, Florence Couraud, chargée de campagne Production propre au Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID), déclarait, dans un communiqué (11/05/05) : « La pollution visuelle disparaît, mais les déchets de polyéthylène ne sont pas éliminés et restent disséminés dans la nature. » Donc, qualifier ces sacs de « biodégradables », comme l'a fait Jean-Louis Roumégas le 13 octobre, serait un mensonge. Pourtant, l'adjoint au maire persiste, peu après, en nous déclarant : « Le sac est complètement biodégradé au bout de 12 mois. » Et sur quelle étude scientifique base-t-il cela ? L' élu ne peut que citer un

ancien scientifique travaillant aujourd'hui à l'agglomération et les fabricants de sacs. Un peu court.

Le CNIID, lui, est plus précis : « Selon une étude menée par Pierre Feuilloley, chercheur au CEMAGREF de Montpellier (aujourd'hui à la retraite), le polyéthylène (PE) additivé n'est pas biodégradable, c'est-à-dire assimilé par les micro-organismes du sol. Invisibles à l'œil nu, des particules minuscules de PE se retrouvent intactes dans les sols et peuvent les polluer durablement. » Quant à l'association France nature environnement, elle affirme que « le biofragmentable n'est qu'une fausse solution » et demande « à ce que ce genre d'initiative rétrograde qui risque d'induire les citoyens en erreur, soit abandonnée pour ne pas entraver le développement de sacs réutilisables. » Il ne reste plus qu'à espérer que ce soit Jean-Louis Roumégas qui dise vrai car l'agglomération a prévu de distribuer 2,4 millions de sacs chez 1 200 commerçants et 40 marchés pour un investissement de 28 890 € financé à 90 % par l'agglomération. L'Accroche, pour sa part, étudiera de près le traitement médiatique de cette opération et n'exclut pas de revenir sur le sujet, plus en détail. ■

“La presse n'est pas « libre » du tout”

L'Accroche a voulu savoir si une élue montpelliéraine du parti centriste pouvait être aussi critique envers les médias locaux que François Bayrou, le président de ce parti, l'était envers les organes nationaux (1). Catherine Labrousse est conseillère municipale à Montpellier et attachée parlementaire d'Yvan Lachaud, député (UDF) du Gard et adjoint au maire (UMP) de Nîmes.

François Bayrou est très critique envers les médias nationaux ; il trouve notamment qu'ils « ne sont pas libérés de l'influence de l'état et des puissances de l'argent » (France Culture, 28/9). Diriez-vous la même chose à Montpellier ?

Lorsque Frêche a dit, il y a quasiment un an jour pour jour, parce qu'il y avait eu un certain nombre d'articles de *Midi Libre* qui ne lui avaient pas plu, « si ça continue comme ça on sucre les subventions de l'agglomération et de la région » (voir l'Accroche n°5, ndlr) et que, derrière, en sous-main, on avait la consigne glissée à la mairie et au département (2), il paraît évident que la presse n'est pas « libre » du tout.

Midi Libre s'est pourtant toujours défendu en disant que ça ne changerait rien à sa ligne éditoriale...

TF1 se défend aussi de ce genre de chose. Si ça n'a pas l'impact direct et caricatural qu'on peut imaginer, je pense quand même qu'il y a un impact. À l'heure actuelle, la presse quotidienne régionale et, en l'occurrence, *Midi Libre*, se trouve confrontée à un certain nombre de problèmes financiers et de restructurations, aussi dus à l'apparition des gratuits. Les moyens, il faut les trouver. Je ne dis pas que le message délivré est tout à la gloire de tel ou telle, mais il y a un impact. Et qui relève en plus de la bipolarisation de la vie politique. Lorsque Jacques Blanc était président de région, il a pu faire la même chose. Ce qui facilite, en plus, la plume des journalistes. On oppose UMP-PS et donc le message qui est délivré derrière en perspective, c'est l'absence de pluralisme de nos formations politiques. Parce que celles qui ne font

pas partie d'un exécutif n'ont aucun moyen d'influencer de quelque façon que ce soit, excepté leur bonne volonté. Et c'est aussi ce que dénonce Bayrou.

tural, mais je parle quand même d'une certaine influence.

De qui sur qui ?

Des institutions. En plus, elles ont des services de communication, c'est leur boulot d'entretenir des bonnes relations avec les journalistes. Donc régulièrement on va alimenter sur la petite anecdote qui... Avant tout, ce sont des rapports humains que je veux bien concevoir qu'on peut avoir mais il y a des moments où j'ai le sentiment que la crédibilité d'une personne de l'UDF lambda est moins importante que celle d'un directeur de la communication. Pourquoi elle serait moins importante ? Justement parce que derrière il y a des budgets.

Et que vous inspire la décision de Georges Frêche à l'encontre de *Midi Libre* ?

A priori, du dégoût. Parce que l'indépendance des médias est censée être réelle dans ce pays et mettre sous pression des gens... en plus les journalistes ne sont pas des commerciaux. Sur les relations entre les commerciaux de *Midi Libre* et les journalistes, à un moment donné, il doit y avoir des coups de fil de passés en disant : « Là, tu te calmes, parce que... » Un président de région et n'importe quel élu n'a pas à mettre de la pression sur les journalistes de cette façon-là. Qu'il la mette par rapport au travail qui est fait, mais pas par rapport à un aspect financier à des moments critiques. Parce qu'il y a un an, c'était le début de la restructuration de *Midi Libre*. C'est vraiment ne pas respecter les individus.

MAIS POURQUOI VOUS VOULEZ QUE BAYROU PARLE PLUS ?

Y'A DÉJÀ SÉGOLENE QUI FAIT CAMPAGNE POUR L'UDF.



Ça veut dire que vous, localement, vous sentez l'impact de cette bipolarisation ?

J'ai fait un recensement. Depuis 6 mois, l'UDF départementale a eu dix sept passages dans *Midi Libre* (une puce, un article...). En plus, on avait l'université d'été à La-Grande-Motte. *L'Agglo-rieuse*, quatre ou cinq. Chez vous, deux. Et le pompon, c'est *La Gazette* où on a eu un passage qui concernait l'université d'été. Mais je ne pense pas que c'est parce qu'on n'a rien à dire. Car on a des choses à dire et on essaye de les dire, mais ce que je vous ai dit par rapport à la bipolarisation, eh bien, on le retrouve. Je ne veux pas parler de médias achetés, non, c'est trop carica-

En revanche, vous pensez que ce n'est pas interdit de dire à un journal quand on est mécontent d'un article...

On peut rectifier, on peut dire : « Ça, ce n'est pas tout à fait juste. » Quand hier (le 2 octobre, ndr) sur *France Bleu*, j'entends Georges Frêche qui dit : « C'est l'opposition municipale qui a déposé un recours contre l'usine de méthanisation. » Non, ce n'est pas toute l'opposition, c'est l'UMP. Que le journaliste reprenne ensuite... Qu'il aille quand même chercher son information à la source ! D'autant que ça avait donné lieu à un débat au conseil municipal.

Et vous avez appelé France Bleu pour rectifier ?

Oui.

Et ils ont rectifié ?

Non. Après on vous dit : « Ce n'est pas un droit de réponse. » Bien entendu. Mais ce qu'on attend d'un journaliste, c'est de retracer la vérité. Autre exemple : sur le cinéma Diagonal, il faut aussi rétablir la vérité. C'est l'UDF qui a dit, à un moment donné, on ne peut pas faire comme si le Diagonal n'existait pas. Puis, quand la mairie et l'agglomération ont senti qu'on n'était pas totalement dans l'erreur, ils ont repris parce que ce sont eux qui ont les manettes. Là, on est d'accord. Mais que les journalistes, quand ils relatent l'affaire du Diagonal, remontent à l'origine ! C'est de l'honnêteté intellectuelle.

“On le dénonce mais, c'est vrai, quelles solutions derrière ?”

Mac Dufour, président de l'UDF de l'Hérault, reprochait à *Midi Libre* de « prendre le vent » c'est-à-dire, sauf erreur, d'avoir basculé de pro-Blanc à pro-Frêche, quand le quotidien a senti que ce dernier était sur le point de l'emporter aux élections régionales. Qu'en pensez-vous ?

C'est aussi préparer les éventuels budgets de com' qu'il va y avoir après, en disant : « Vous voyez, on n'a pas été méchants avec vous. »

Quels éléments avez-vous qui vous permettent d'affirmer ça ?

On ne va pas rentrer dans le détail des choses... Une institution a un service com'. Chaque année, les budgets sont à nouveau répartis. Dans chaque service com'



— ce qui est logique, ce n'est pas la chose en soit qui me choque — on fait le bilan de combien de fois on est passé. Puis, on dit : « Vu ce qu'on vous donne, je trouve que ce n'est pas beau-coup. » C'est une négociation qui est comme ça.

Vous pensez qu'il y a ce genre de négociation entre les services com' et la direction des journaux ?

Oui. Avec la direction commerciale généralement et, quand ça bloque, on va encore plus haut.

C'est une supposition ou on vous l'a rapporté ?

On me l'a rapporté.

C'est à Montpellier ou en général ?

En général. On a eu récemment dans un département voisin, un

maire qui est allé se plaindre qu'on faisait la part belle au député par rapport à lui. Ce n'est pas le maire lui-même qui est monté au créneau, c'est son service com'. Et après, on a senti que les choses retournaient en faveur du maire. On en était même à *Midi Libre* à dire : « Maintenant on s'embrasse sur la bouche avec le maire de la ville », alors qu'il y avait eu des griefs assez forts.

C'est de Nîmes dont vous parlez ?

Oui.

Avez-vous réfléchi à des propositions pour changer les choses ?

On le dénonce mais, c'est vrai, quelles solutions derrière ? Puisque le mode de fonctionnement est à deux, l'institution et

le monde journalistique, la réponse est aussi à deux. Je ne sais pas si on peut limiter les budgets de communication, mais il faut aussi que les journalistes soient conscients de ce genre de chose et qu'on ne nous dise pas : « Mais non. Mais pas du tout... » Qu'il y ait au moins une honnêteté de le ressentir et après de le résoudre.

Mais si vous limitez les budgets de communication, vous allez diminuer considérablement les moyens de financement des journaux... Alors que faire ?

Après tout, est-ce qu'il n'est pas temps d'avoir d'autres sources de financement que les budgets com' des institutions ?

Qui seraient ?

Sincèrement je ne sais pas. L'actionariat salarié pourrait-il fonctionner ? Pourquoi pas ?

Y a-t-il des réflexions au niveau national à l'UDF sur ces problèmes locaux ?

Non, mais on peut tout à fait suggérer ce genre de choses. Ça touche tous les élus locaux, les médias avec des effets directs et indirects en terme d'emploi, non négligeables. La réflexion d'un élu doit aller aussi dans ce sens. ■

Recueillis par J.-O. T.

(1) : Sur ce sujet, Catherine Labrousse nous a recommandé l'interview de François Bayrou réalisée par John-Paul Lepers et consultable sur : <http://johnpaullepers.blogspot.com>

(2) Ndlr : Si c'était le cas, elle n'a pas été suivie puisque des publicités et des annonces légales du département et de la mairie ont continué à paraître dans *Midi Libre*.

“C'est ouvrir la porte de la vie privée”

Jean-Pierre Grand fait partie des 52 députés UMP qui ont interpellé, mi-septembre, le PDG de France Télévisions, Patrick de Carolis, sur le retrait temporaire de Béatrice Schönberg du journal télévisé de France 2 durant la campagne présidentielle. Un « délit d'opinion inacceptable » selon les élus. Alors que la principale intéressée, épouse de Jean-Louis Borloo, le ministre de la cohésion sociale, aurait qualifié la démarche des élus UMP de « procédé honteux » (*Libération*, 18/9), le député-maire de Castelnau-le-Lez explique sa décision à l'Accroche.

Pourquoi avez-vous interpellé le PDG de France Télévisions ?

Je suis très attaché à la liberté de la presse. Je suis d'ailleurs à l'origine de la plaque sur le parvis du Trocadéro pour sa défense. J'observe qu'à pas feutrés, on considère que Mme Schönberg ne peut plus présenter le journal télévisé en période électorale dès lors qu'elle est l'épouse d'un membre du gouvernement. Le journal télévisé, d'abord, chacun sait que ce n'est pas un lieu de débat. Tout est millimétré. Le présentateur lit ce qui est écrit sur le prompteur et sa marge de manoeuvre est plus d'intonation que d'analyse (1).

Là, vous oubliez quand même qu'il y a parfois des interviews dans le journal télévisé...

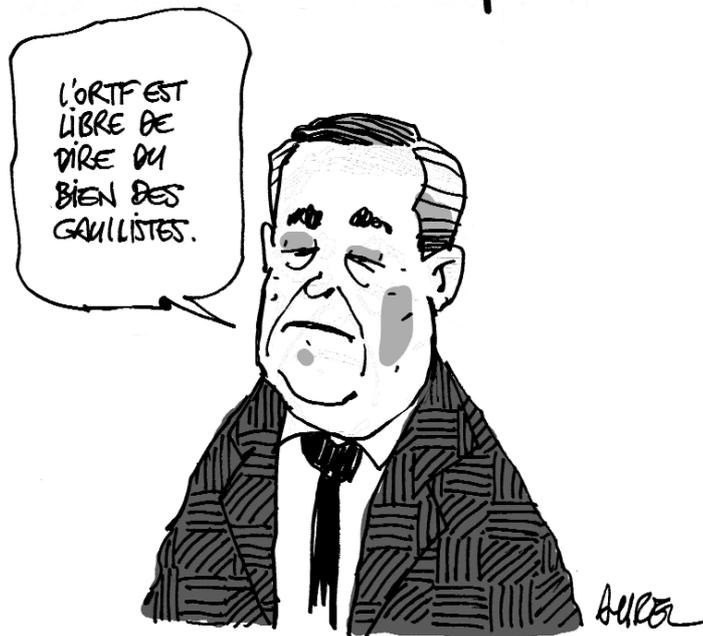
Ça reste quand même très neutre. Moi je vois que Christine Ockrent, qui est une très très bonne journaliste, anime des débats politiques avec Strauss-Kahn et avec son mari, Kouchner. Elle est quand même très engagée. Moi je ne reproche pas à Mme Ockrent sa proximité avec les hommes politiques de gauche. Donc c'est d'un grotesque achevé. D'abord parce que c'est

quelqu'un qui maîtrise très bien son émission. Je la trouve totalement impartiale — je parle d'Ockrent. Ça me choquerait si on faisait une remarque en disant qu'il ne faut plus qu'elle fasse une émission sur la 3. Je signerais de la même façon pour Mme Ockrent que pour Mme Schönberg. Et puis, il faudrait savoir : « Est-ce que les concubinages... » C'est ouvrir la porte de la vie privée des gens.

Ça veut dire que vous n'auriez rien trouvé à redire si Mme Schönberg avait interviewé M. Borloo au journal de 20h ?

Attendez, ils peuvent très bien mettre une barrière... Je suis certain que ça ne se ferait pas. Ils feraient le journal mais elle ne présenterait pas. Ça n'a rien à voir. Là, c'est caricatural. C'est même pas la peine d'en parler. C'est évident qu'elle ne le ferait pas. Les journalistes ont une forme de déontologie quand même. Je trouve que c'est vraiment prendre les journalistes pour ce qu'ils ne sont pas. Je suis un défenseur de la presse parce que, sans la presse, il n'y a pas de démocratie. Les régimes totalitaires, la première chose qu'ils commen-

“Défendre notre conception de la liberté de la presse”



cent à faire, c'est de bloquer le service de presse.

En même temps, Béatrice Schönberg, elle-même, selon Libération s'est dite...

Je ne suis pas dans le secret des dieux mais je suppose qu'elle n'a pas voulu avoir un clash.

Elle a quand même dit qu'elle

était « scandalisée » et a trouvé « le procédé honteux »...

Bien sûr, bien sûr. J'ai entendu qu'on lui avait fait dire mais je ne l'ai pas entendue le dire. Et puis, nous, on a le droit de dire ce qu'on pense. Les gens peuvent être consentants quand il y a des manœuvres qui ne sont pas forcément bonnes. On a le droit de défendre les gens même s'ils n'ont pas envie

d'être défendus. On a le droit de faire remarquer des choses qui nous paraissent choquantes.

En même temps, par rapport à la liberté de la presse, le président de la Société des journalistes (SDJ) de France a déclaré, toujours selon *Libération*, en parlant de l'action des députés UMP : « Une telle ingérence politique, c'est du jamais vu. Quelle arrogance ! Franchement, ça fait vingt ou trente ans qu'on n'a pas vu une intervention aussi directe sur la télé ! »

Il a tort de dire ça. J'aurais préféré qu'il dise : « Pourquoi il n'y a pas eu de députés socialistes ou communistes qui font la même chose ? » Ce qu'il a dit là, c'est pas bien. Est-ce que nous n'avons pas le droit, nous, de défendre notre conception de la liberté de la presse et de l'expression des journalistes ?

Mais là ce sont des députés UMP qui défendent...

Aujourd'hui, il y a un débat sur la liberté de la presse. Je crois qu'il ne faut pas le clore avant qu'il ne soit ouvert.

Il y a une autre polémique : certains parlent de chantage puisque votre démarche est intervenue juste avant que le PDG de France Télévision soit auditionné à l'Assemblée sur son budget...

Nous sommes des républicains et des démocrates, des défenseurs de la liberté d'expression.

Est-ce que Jean-Louis Borloo a été averti de votre démarche ?

Oui. Je lui avais fait savoir qu'on allait signer. On lui avait dit : « Si tu ne souhaites pas qu'on signe, tu nous le fais savoir. » Il a dit qu'il était complètement neutre dans cette affaire, qu'il n'avait pas de conseil ni pour ni contre à donner. Neutralité totale. Je crois que les journalistes seraient bien inspirés aujourd'hui d'observer les manipulations de la presse par les milieux économiques. C'est ça le vrai problème aujourd'hui.

Là-dessus, vous êtes d'accord avec François Bayrou, le président de l'UDF, alors...

Sur ces sujets, oui. Je trouve qu'aujourd'hui il y a un problème qui se pose sur la liberté de la presse, son impartialité. Il y a des grands groupes industriels qui sont dépendants des marchés publics de l'État, qui détiennent de grands médias. Moi, ça me choque.

Et sur la presse locale ?

À part l'Agglo-rieuse qui est vraiment descendue en dessous de la ceinture. *Midi Libre*, *La Gazette*... Honnêtement ils équilibrent assez bien leur truc. ■

Recueillis par J.-O. T.

(1) À noter que *Libération* (18/9) rapporte que, fin mars, Béatrice Schönberg « a qualifié un rassemblement pro-CPE organisé par l'UNI, le syndicat étudiant de droite, de "mouvement apolitique" ».



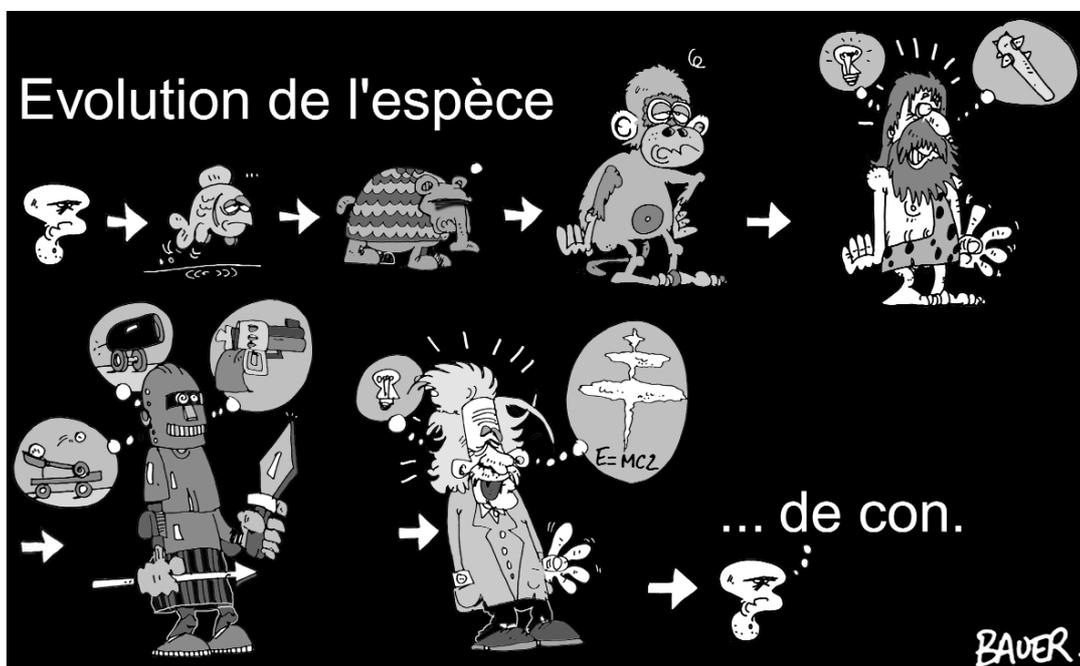
Diffuser un savoir ou le produire soi-même ?

Les initiateurs du projet ne sont pas d'accord entre eux. Faut-il des cours magistraux dispensés par des professeurs ou faut-il inciter les participants à collecter des informations par le biais d'enquêtes ? Comment parvenir à toucher les couches plus populaires de la société ? En lançant l'université le 16 septembre, le collectif d'animation a décidé de répondre à ces questions en avançant plutôt que d'attendre un consensus.

« **O**n a cru, pendant deux ou trois siècles, qu'un peuple instruit était un peuple vacciné contre la barbarie. On a cru qu'un peuple alphabétisé, qu'un peuple capable de philosopher, un peuple capable de nuances, était un peuple qui ne pouvait désirer que la liberté. Toute l'histoire terrible du XX^e siècle a démoli l'axe central de cette hypothèse. » C'est ce qu'affirme Miguel Benasayag, le 16 septembre, lors de l'inauguration de l'Université populaire Montpellier Méditerranée (UPMM). Un moyen pour le philosophe militant de souligner que les universités populaires « ne sont en aucun cas des lieux dans lesquels des intellectuels viennent apporter des savoirs au peuple ».

Bulldozer néolibéral

Il faut donc abandonner, selon Miguel Benasayag, l'hypothèse qu'une « tête qui pense bien est une tête qui pense Le Bien » mais garder à l'esprit « qu'il y a un rapport entre agir et connaissance ». Car, pour le philosophe, l'information est une « condition nécessaire mais non suffisante ». Pire, souvent elle finirait même « par bloquer l'agir parce que nous



sommes noyés dans l'information ». L'intervenant rappelle aussi que les objectifs de cette université populaire « sont de créer des lignes de résistance au bulldozer néolibéral qui est en train de détruire la vie sur la planète ». Alors comment faire ? Ne plus apprendre ce qui peut nous arriver « de l'extérieur ». « L'université populaire, pour nous, est donc la production pratique de savoir avec les gens à travers des enquêtes sur les milieux et sur ce qui localement regarde leur vie », explique Miguel Benasayag. D'où la création d'une université populaire à la

Courneuve dans la cité des 4000 (voir ci-contre) qui fonctionne « par la production et non pas par la diffusion de savoir ».

Auditoire type ATTAC

Retour en arrière. Il est 19 h en ce samedi. La salle Rabelais se remplit et ses 400 places seront toutes occupées. Très vite, l'évidence s'impose : on a plus affaire à un auditoire type conférence d'ATTAC ou des Amis du Monde diplomatique, associations partenaires de l'UPMM, que celle d'une assemblée générale d'ouvriers grévistes ou de

jeunes du Petit-Bard ou de La Paillade. Et le dispositif n'arrange rien : une estrade, une table, des micros, de l'eau pour les intervenants. Tout est en place pour une « diffusion de savoir ». Jusqu'à l'intervention programmée de Miguel Benasayag qui devait porter sur « Individu et société », le thème retenu pour 2006-2007 par l'UPMM. Sauf que le philosophe a finalement souhaité intervenir sur sa vision et son expérience des universités populaires. Et a soulevé les questions que les initiateurs du projet se sont

(suite page 14)

“Enquêtes” à La Courneuve

L'expérience d'une université populaire dans une cité de la banlieue parisienne.

La cité des 4 000 à La Courneuve. C'est là qu'est née une université populaire suite à la rencontre de l'association Africa et des collectifs Malgré tout dont fait partie Miguel Benayasag. Aissa Zekkour, membre d'Africa, a participé au projet à son début. Elle se souvient des réunions de travail pour définir les thématiques qui seront discutées, débattues « jusqu'à ce qu'on se mette d'accord sur le projet ». Les moyens sont ensuite définis. Par exemple, sur le thème de l'insécurité, des questionnaires pratiquement oraux sont établis. « Puis, on a fait le tour des différentes catégories de population : les jeunes, les moins jeunes, les femmes, les commerçants, les pharmaciens, les médecins, les élus... tous les gens qu'on peut rencontrer sur le quartier. On a fait un recueil de leurs réponses, puis une synthèse à travers des réunions en commun, puis on a organisé une demi-journée finale pour une restitution de tout ce qu'on a récolté où on a invité largement tous les acteurs qui ont participé et la population. On a essayé d'enregistrer ça et on a publié un compte rendu sous forme de brochure. »

Pas de module, pas d'horaire, ouverte à tout le monde, discussions informelles. On est loin de l'université classique. Pour informer la population, des tracts sont distribués dans les boîtes aux lettres et puis, comme Africa est implantée en plein cœur de la cité populaire, « on n'a pas trop de difficulté à informer par le réseau,

par les membres de l'association et même par le journal municipal ». Les participants, « un public mélangé » d'une trentaine de personnes, se voyaient une fois par semaine ou tous les 15 jours pour suivre les enquêtes mais il « n'était pas question de mettre en place des cours ». Et seulement 6 à 9 mois plus tard, la restitution a eu lieu. Et après ? « L'objectif était modeste. Cela a suscité des débats, des contacts avec la presse et avec certains intellectuels intéressés par notre travail. Mais ça ne s'est pas prolongé par la création d'un parti politique ni par faire la révolution ! »

apprend toujours via ce que quelqu'un vous dit. Alors on va essayer des choses sur notre vie. Alors quelqu'un a dit : "On va faire des enquêtes." Alors on dit : "Sur quoi vous voulez travailler ? Sur le féminisme, sur l'exploitation capitaliste, sur le néo-libéralisme ?" Quelqu'un a dit : "Sur l'insécurité" On a dit : "Non mais l'insécurité, vous êtes allumés, mais c'est vous l'insécurité !" "Oui, d'accord, c'est nous l'insécurité, mais nous, on voudrait comprendre ce qu'est l'insécurité." Alors pendant 9 mois, on a organisé des petits groupes, en général de jeunes, d'enquêteurs. » Le tout coordonné par la journaliste Florence Aubenas.

liste Florence Aubenas.

Puis la veille de la restitution, « TF1 et

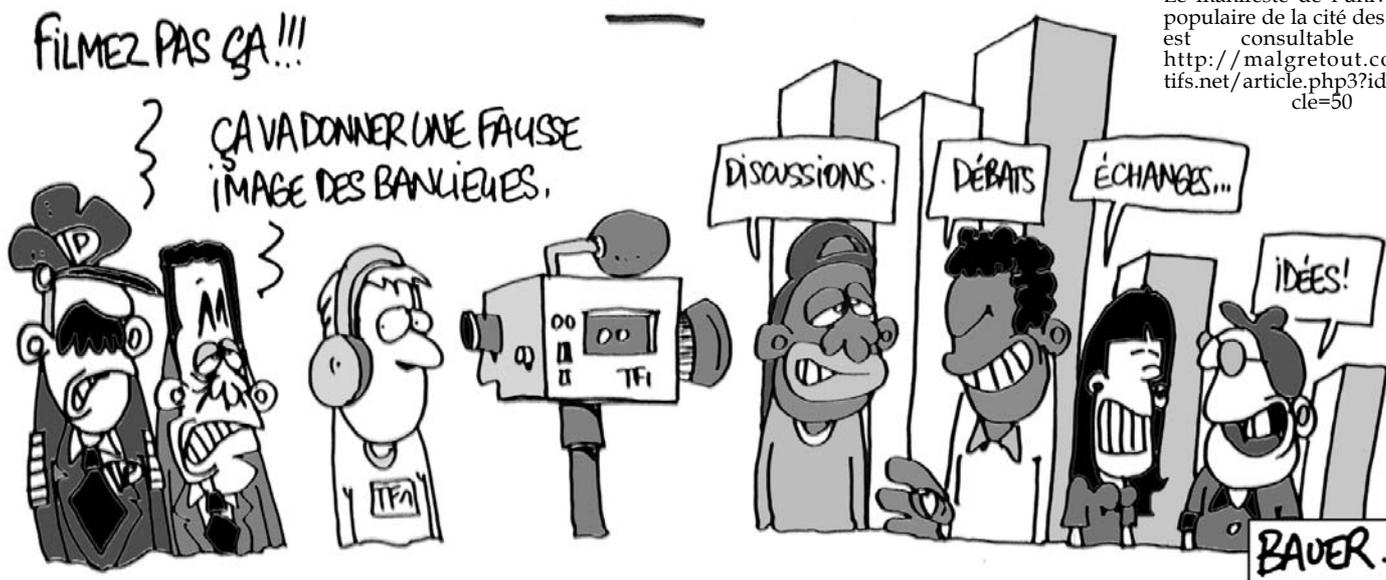
“Sur quoi vous voulez travailler ?”

Miguel Benayasag a aussi raconté cette expérience lors de l'inauguration de l'université populaire Montpellier Méditerranée (voir ci-contre). « Nous étions invités par l'association Africa. On n'arrive jamais parachuté, on arrive avec des contacts, des amitiés, des affinités électives. Et on a dit : "On va créer une université populaire en production de savoir parce qu'ici, les gens ils vivent vraiment comme une feuille dans la tempête." La vie, la société, le chômage, les maladies les ballotent d'un côté à l'autre et ils ne savent pas du tout ce qui leur arrive. Et quand ils essayent de savoir, d'abord Arte c'est trop tard le soir et c'est compliqué parce qu'on

France 3 nous ont appelés et on leur a dit : "Non, ne venez pas, ils ne vont pas brûler des bagnoles, ce n'est pas la peine." Mais quand même, démocratiquement, on a demandé aux camarades de l'université populaire s'ils voulaient qu'ils viennent. Parce que les journalistes avaient appelé Florence et moi bien entendu : on appelle les patrons du cirque pas les clowns. Ils n'ont pas eu l'idée d'appeler Mimouna ou quelqu'un de La Courneuve. Et les gens ont dit : "Non, on ne veut pas qu'ils viennent." Et ça, c'était une grande victoire. Que tout à coup les gens pensent qu'un événement, pour être un véritable événement, n'a pas besoin d'être pris par l'œil de big brother, c'est quand même pas mal. » ■

J.-O. T.

LA CITÉ DES 4000



Le manifeste de l'université populaire de la cité des 4 000 est consultable ici : http://malgretout.collectifs.net/article.php?id_article=50

Université populaire (suite)

(suite de la page 12)

posé dès le début mais sans être d'accord entre eux.

Il y a les partisans de la méthode type Benasayag et ceux d'une pédagogie et de pratiques plus proches de celle de l'université classique. Bien sûr, ces derniers mettent en avant une certaine interactivité, mais seulement après un exposé d'un intervenant. Claude Llena, un des animateurs de l'UPMM, contacté après l'inauguration, est convaincu de la nécessité « d'avoir une implication des personnes présentes » car, pour lui, le savoir doit être une « mise en commun collective ». Et pour y arriver, il compte proposer aux participants de réaliser des enquêtes. Il a bien sûr conscience que six heures réparties sur trois séances, c'est un peu court, même s'il y aura du travail réalisé entre les séances. Il parle donc de « première pierre » et espère déjà que « l'an prochain, ce sera plus garni ».

Refus de la représentativité

Alain Marchand, un autre animateur, rappelle que l'UPMM est née de la mobilisation des comités du « non » au référendum sur le traité constitutionnel européen (TCE), du « besoin des gens mobilisés de mieux comprendre l'arrière-boutique de la situation mondiale ». Pour lui, ces acteurs du mouvement social sont « demandeurs de réflexion

plus globale et de la mise en place des programmes de formation permettant le contexte de leur propre radicalisation. Donc, on devait s'adresser à des relais d'opinion. » Dolores Benhamed qui, contrairement à Alain Marchand n'est pas enseignante, arrive à une autre conclusion. Pour elle, le « non » au TCE, c'est aussi un refus de la représentativité et elle fait le parallèle avec le programme des cours de l'UPMM décidé « à la place des gens ». C'est la « même démarche vers la représentativité ». Ce qu'elle souhaiterait faire, c'est une enquête à Figuerolles, son quartier, sous forme de questionnaire pour savoir « ce que les gens attendent et, d'ailleurs, s'ils attendent quelque chose ». Elle s'emporte même contre ces personnes qui « rentrent à l'école à deux ans et en ressortent à la retraite. Mais ils connaissent quoi de la vie ? »

Restent aussi la question d'atteindre des personnes de milieux populaires qui ne sont pas ou peu venues à l'inauguration de l'université ni à la réunion du 9 octobre, préalable à la première session. Yannick de la Fuente, une des initiatrices du projet, constate, ce jour-là, face à une quarantaine de personnes : « Nous sommes une majorité... » « Très populaire », complète un participant avec ironie. Professeurs, chercheurs, éducateurs, beaucoup ont la cinquantaine passée. Mais au-delà de

cette courte remarque, les questions tourneront plutôt sur la méthode pédagogique, le choix des sujets mais pas du profil des « enseignés » comme ils seront qualifiés par plusieurs participants à cette réunion.

Amplifier le processus

Alors l'ouverture viendra peut-être de Dolores Benhamed ou de Jean Valat. Ce « citoyen de La Paillade » y habite depuis 30 ans. Il va informer les autres associations de son quartier de l'existence de l'UPMM, pense qu'« il faut réfléchir en marchant », commencer avec 20 personnes puis amplifier le processus. Pour lui, « il y a un vide démocratique et on y répond en se coltinant avec la réalité telle qu'elle est et pas en faisant de grandes envolées ». Mais au-delà des différences de vues, la plupart des membres du collectif d'animation de l'UPMM sont convaincus que les différentes démarches pédagogiques peuvent avancer en parallèle. Et puis, pour Yannick de la Fuente, l'UPMM sera « ce que les gens proposeront et ce que les gens en feront ». C'est sans doute ce que Claude Llena appelle des « consomm'acteurs » et non plus des consommateurs. ■

J.-O. T.

Pour en savoir plus : www.upmm.org
Prochain « cours » : lundi 13 novembre, 19h-21h, salon Belvédère (Corum)



Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Démoustication à risque

La démoustication avec le Téméphos est sans danger. C'est en substance ce qu'affirme l'organisme de démoustication du littoral méditerranéen (EID, l'Accroche n°11) à propos de cet insecticide utilisé majoritairement dans notre région. L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) dans une note datée du 30 mars 2006 parle pourtant de « *risques non conformes au regard des marges de sécurité retenues et justifiées dans l'étude* » pour les professionnels de la lutte anti-moustique. Et pour le milieu, ce n'est pas mieux puisque l'agence évoque un « *risque élevé tant pour les organismes aquatiques (invertébrés, crustacés, mollusques), que pour les organismes supérieurs non cibles (poissons, oiseaux, mammifères)* ». Pour la population générale, « *les études conduites ne permettent pas, a priori, d'identifier de scénarii à risques. Ces études mériteraient néanmoins d'être approfondies en recourant à des données d'usage plus précises* ». Conséquence : la ministre de l'écologie a refusé de demander un sursis à la Commission européenne pour l'utilisation du Téméphos. Seul recours, le BTI, un insecticide biologique. Mais l'EID le juge bien moins efficace. L'été prochain, tous aux abris ?

Le FN à Montpellier ?

Pour son premier « *banquet patriotique* » de campagne présidentielle, Jean-Marie Le Pen a choisi la ville de Palavas et sa vaste salle polyvalente louée à la mairie, dimanche 8 octobre. Car la station balnéaire est plutôt bien située pour faire venir les sympathisants frontistes du sud de la France, depuis Nice jusqu'à Toulouse en passant par Narbonne. Alors pourquoi pas Montpellier ? Réponse d'un membre du staff de Jean-Marie Le Pen : la mairie montpelliéraine n'a jamais voulu louer de salle au FN. Mais la mairie de Palavas, aux mains de l'UMP Christian Jeanjean, qui a déjà reçu avec les honneurs Nicolas Sarkozy, fin juillet, lui a accordé sa grande « *salle bleue* ». Selon ce même interlocuteur du FN : « *On pourrait faire un procès à Montpellier car ils n'ont pas le droit de refuser de nous louer une salle mais on ne le fait*

pas car ils sont trop procéduriers. » En tout cas, à Palavas, ils étaient mille convives au banquet.

Maîtrise de l'énergie et ZAC

C'est une avancée qu'a obtenue Jean-Louis Roumégas en conseil municipal le 4 octobre. L'adjoint au maire (Verts) est intervenu pour demander que dans les ZAC (zones d'aménagement concertées) dont la ville a la maîtrise, le recours aux énergies renouvelables et une bonne qualité énergétique soient rendus obligatoires. Jusqu'à maintenant, les urbanistes opposaient à cette demande le fait qu'on ne pouvait demander aux promoteurs à la fois de faire du logement social et de maîtriser l'énergie. Pour l'élu, « *c'est un mauvais calcul parce que la maîtrise des énergies renouvelables, c'est aussi du social* » grâce à la diminution de la facture énergétique. Réponse du simple conseiller municipal, Georges Frêche, en séance : « *Ce qu'on essaiera de faire, c'est de mettre*

cette obligation dans les ZAC. Je ne vous dis pas que je le ferai tout de suite, je le ferai examiner calmement, mais dès que c'est possible, dans un an, dans deux ans, on l'ajoutera. Parce que je crois que vous avez là une excellente idée. » Commentaire, après coup, de Jean-Louis Roumégas : « *Je ne vois pas pourquoi on attendrait aussi longtemps.* » Il suffit de le décider. On peut même modifier les cahiers des charges de certaines ZAC qui sont en cours et qui ne sont pas encore lancées. »

Observatoire des prisons

Deux avocats montpelliérains, Me Jean-Jacques Gandini et Me Marion Morana, souhaitent relancer une antenne locale de l'OIP (Observatoire international des prisons). Ils ont évoqué le sujet avec Gabriel Mouesca, l'actuel président de l'OIP venu à Montpellier le 11 octobre pour dénoncer les conditions de détention en France (lui-même a passé 17 ans en prison) et signer son livre *La nuque raide*. (www.oip.org)

Ils diffusent l'Accroche...

Aiguelongue : 467, rue de la Roqueturière - 675, rue Montasinos **Albert 1er** : On avance 7bis, quai des Tanneurs **Antigone** : 401, rue Léon Blum - 10, pl. du nombre d'or **Arceaux** : 10, bd des Arceaux - 11, av. d'Assas - 33, av. de l'École d'agriculture **Les Aubes** : 282, av. de Saint-Maur **Beaux-Arts** : 230, rue Jeu de Mail des Abbés - 2, place des Beaux-arts - Chez Jackie - place des Beaux-arts - Folle avoine 18, rue Proudhon **Boutonnet** : L'alternatif 53, rue du fbg Boutonnet - 40, av. Prof. Grasset **Celleneuve** : 129bis, av. de Lodève - Géant Casino 129 bis, av. de Lodève **Cévennes** : 2, square Murillo **Clemenceau** : 17, rue du fbg de la Saunerie - 8, av. Clemenceau - 11, rue Rondelet - Diagonal Centre 18, place St Denis **Comédie** : Librairie Salamandre 6, rue Glaize - Diagonal Capitole 7, rue de Verdun - 1, place de la Comédie - 1, rue Aristide Olivier - 4, rue Maguelone - 5, bd Victor Hugo - 25, bd Sarrail **Fac** : 250 & 786, route de Mendes - Diagonal Campus 5, av. du Dr Pezet - 24, av. Emile Diacon **Figuerolles** : 28 & 42, rue du faubourg de Figuerolles **Foch** : 2, rue du plan palais - 1, rue du Cherche-Midi - 24, rue Saint-Guilhem **Gambetta** : 11 et 36, rue du fbg du Coureau - 28 & 43, cours Gambetta - 49, rue Chaptal

Gare : 4, place Carnot - 9, rue Frédéric Bazille - 151, avenue du Pont Trinquat **La Chamberte** : 53, rte de Lavérune **Louis Blanc** : 70, rue de L'Aiguillerie - 20, bd Louis Blanc - 32, rue de l'Université - Divergence FM 24, bd Pasteur **Mas Drevon** : 392, bd Pedro de Luna **Mas de Tesse** : 1595, rue de Las Sorbes **Mermoz** : Centre commercial Parc à ballons avenue Mermoz **Millénaire** : 748, rue de la Vieille poste **Mosson** : CC Paillad 1, av. de Lauragais **Paume** : 7, place Saint Côme **Père Soulas** : 412 & 1580, av. du Père Soulas **Pompignane** : Rue André Malraux - Super U 753, av. de la Pompignagne **Près d'Arènes** : Géant Casino 504, av Mas d'Argelliers - 7, rue Jean Vachet **Richter** : 218, rue Vendémiaire **Saint-Lazare** : 31bis, av. Saint-Lazare **Castelnau-le-Lez** : 19, avenue Jeu de Mail **Grabels** : 30, rue du portail **Juvignac** : C.C. Les portes du soleil **Lavérune** : 2, rue de la croix **Prades-le-Lez** : 130, rte de Mende **Saint-Clément-de-rivière** : Centre commercial Trifontaine **Saint-Jean-de-Védas** : 1, rue Fon de l'Hospital

N.B. : quand le nom du lieu n'est pas précisé, c'est qu'il s'agit d'un marchand de journaux.

"Les vernissards" par Fabcaro



"Encore une basse manœuvre crypto-socio-communiste"

Le rapport définitif de la chambre régionale des comptes sur la gestion de Jacques Blanc, ancien président (UMP) de la région, était un sujet trop frivole pour nos deux journalistes. Ils ont donc choisi de s'attacher au fond des choses dans cette deuxième fausse interview.

Jacques Blanc, bonjour.
Bonjour la Lozère !

Georges Frêche est président de région depuis plus de deux ans et demi, quel regard portez-vous sur son bilan ?

(Énérvé) : Ne me parlez pas de cet... de sa... C'est vraiment un gros... de... qui... et je l'... avec ma... ce... Il... du... Quant à son bilan, c'est de la merde ! Moi, « en 12 ans de présidence, j'ai bâti cette région. Je l'incarne (1) » .

Pas faux. Un mot sur les projets de l'actuelle présidence ?

« Je tiens avant tout à dénoncer le man-

que d'humanité et de dignité de la nouvelle majorité. »

Pas faux. En parlant d'humanité et de dignité, un mot sur votre alliance avec le Front national ?

« Je n'ai jamais fait de concession aux idées du FN. (...) On me connaît ; j'ai un bilan et un projet. » Ein volk, ein Region, ein President. Et puis, Georges Frêche a bien fait alliance avec ces pédés d'écologistes, non ?

Pas faux. En parlant de pédés, vous avez ardemment milité contre le PACS, est-ce le neuropsychiatre qui parle ?

Écoutez, je vais vous donner un scoop en vous livrant les conclusions hautement secrètes et toutes récentes d'une expérience que j'ai menée avec une équipe de grands chercheurs en Lozère, sur des chèvres de laboratoire. On a constitué deux groupes de chèvres : le premier réunissant celles qui avaient des poils courts, le second, celles avec des dents usées. Nous avons montré au premier groupe des photos de légionnaires, et au deuxième l'annuaire Charente-Maritime de 1972 (uniquement les pages jaunes). Et vous savez ce qu'il s'est passé ?

Non (Impatients). Dites-nous.

Rien. C'est bien la preuve que l'homosexualité est contre-nature.

Pas faux. Et l'IVG, vous avez toujours été contre ?

Pas du tout. J'ai longtemps été son ami. D'ailleurs, vous savez, j'ai appartenu à l'UDF. Naturellement, j'ai voté pour lui face à Mitterrand en 1981 (nous pensons qu'il a confondu IVG avec VGE, ndlr).

Pas faux. En parlant d'élection, n'est-il pas difficile de se faire élire dans un pays où le vote « blanc » n'est pas pris en compte ?

En effet, c'est encore une basse manœuvre crypto-socio-communiste fomentée par cet... de Georges Frêche et ses amis.

Pas faux. Pour finir, vous avez été maire, député, président de région, secrétaire d'État... Quel poste regrettez-vous de ne jamais avoir eu ?

Euh... Numéro 10, libéro. ■

Faussement recueillis par Aurel et Mathias Reymond

(1) Les passages notés entre guillemets sont des propos véridiques de Jacques Blanc.